LA FEMME DETECTIVE

Grand Roman Dramatique

PREMIERE PARTIE

LA NUIT SANGLANTE

" *No 2.—Ne sais que ceci : Votre présence urgente à Paris pour grosse affaire.—Ai reçu mission faire remettre dans le tombeau Kourawieff les notes qui vous sont destinées quant à présent, et les fonds dont vous aurez besoin.—Ci-joint cent mille francs.*

La figure du jeune homme s'illumina.

—Les cent mille francs sont là... : dit-il en interrompant de nouveau sa lecture et en touchant de la main gauche le tiroir-caisse de son bureau.

Ce serait un joli accompte sur la fortune que je me suis promise, mais ce ne serait qu'un accompte... J'ai rêvé des millions, je les veux et je les aurai...

Après ce court monologue, il reprit sa lecture.

La note continuait ainsi :

" *Vous mettrez dans le tabernacle du tombeau, reçu de cette somme.—Cette nuit, à une heure, un envoye extraordinaire de V. . arrivera à la gare du Nord. Vous irez à sa rencontre et vous le connaîtrez facilement à son bras gauche qu'il portera en écharpe.—Vous l'aborderez par ces mots : " Venez-vous de Chantilly. "—Et vous recevrez de lui notes contenant les derniers ordres.—Cet envoyé sera V...* "

—Et toujours pour signature le V suivi de deux étoiles... murmura le jeune homme. Le passeport que je viens de serrer établissait l'identité du voyageur à l'écharpe, identité vraie ou fausse, et plutôt fausse que vraie, ceci pour moi n'est pas douteux... Du diable si personne le réclame ! !...

Replaçant alors le second papier sur celui qu'il avait précédemment parcouru, il en prit un troisième.

—Voici, dit-il, le document précieux que portait l'homme de la gare du Nord, et qui m'a éclairé au milieu des ténèbres où je m'égarais... J'étais en face d'une énigme, maître de ce papier j'en tenais la clef...

Il lut presque à haute voix :

" CECI EST MON TESTAMENT

" Moi, soussigné, sain de corps et d'esprit, habitant à Londres mon hôtel de Regent-Street, j'écris ici mes dernières volontés.

" Mon père et ma mère sont morts depuis longtemps.

" Je n'ai jamais eu qu'une sœur.

J'aurais voulu aimer et rapprocher de moi cette sœur, puisqu'elle constituait mon unique famille, mais sa conduite m'a forcé à rompre toute relation avec elle. A la suite de la mort de son premier mari Jean de Gibray, j'ai fait enlever sa fille Simone pour la faire élever loin de cette mère indigne. J'ai su encore qu'elle s'est remariée en 1858 et que de ce second mariage est née une fille portant le prénom de MARIE et le nom de son père, BRESSOLLES.

" En travaillant pendant vingt années avec une ardeur soutenue et des chances constamment favorables j'ai amassé une grande fortune.

" Je possède à l'heure qu'il est DOUZE MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE MILLE francs, sans compter mon hôtel de Londres, et les meubles, tableaux, objet d'art de toute nature, qu'il renferme.

" Cette fortune, en valeurs de premier ordre et en lettres de change sur les plus solides maisons de banque de l'Europe, est déposée à Londres chez l'honorable *Richard Sangsby*, solicitor, investi de ma confiance entière... Le détail se trouve en outre entre les mains de *Michel Brémont*, mon commensal et mon unique ami depuis plus de quinze ans.

" C'est *Michel Brémont* que j'institue mon exécuteur testamentaire, lui enjoignant de répartir ainsi qu'il suit les sommes qui composent mon avoir :

" 1o. A SIMOINE DE GIBRAY, fille légitime, née du mariage de ma sœur *Valentine Dharville*, avec M. *Jean de Gibray*, six millions.

" 2o. A MARIE BRESSOLLES, fille légitime de ma sœur *Valentine Dharville*, femme ou veuve de *Ludovic Bressolles*, six millions.

" 3o. Les sept cent cinquante mille francs et l'hôtel de Regent-Street, formant le surplus de ma fortune, appartiendront à mon exécuteur tertamentaire, *Michel Brémont*, à qui je laisse les notes précises et détaillées qui lui seront nécessaires pour retrouver la première fille de ma sœur.

" 4o. *Marie Bressolles*, doit habiter Paris avec son père et sa mère, si tous deux sont vivants, ou avec celui des deux qui survit, à moins qu'elle soit orpheline ou mariée, chose facile à savoir.

" 5o. La remise de ma fortune aux ayants droit sera fait par l'honorable *Richard Sangsby*, solicitor, une année, jour par jour, après celui de mon décès.

" 6o. Si l'une des deux filles de ma sœur était morte la part de l'une reviendrait à l'autre.

" 7o. Si elles étaient mortes toutes deux au jour anniversaire de ma mort, ma fortune entière, sur le vu de leurs actes de décès, reviendrait à mon ami et exécuteur testamentaire *Michel Brémont*.

Je prie mon ami *Michel Brémont* de s'occuper seul des recherches qu'il faudra faire pour retrouver *Simone de Gibray*.

" Fait à Londres le 20 août 1876.

" ARMAND DHARVILLE. "

Après avoir achevé sa lecture, le jeune homme de la rue de Navarin eut aux lèvres un étrange sourire.

—Pièce d'une importance capitale et qui doit me donner des millions !... dit-il en déposant sur son bureau la copie de l'acte testamentaire.

Il ajouta, en prenant un autre papier :

—Et voici les notes qui complètent ce testament bizarre...

XV

Les notes jointes au testament disaient ce qui suit :

" PREMIÈRE NOTE : Le 15 novembre 1854, *Simone de Gibray*, dont le père venait de mourir de chagrin née depuis trois jours, fut enlevée secrètement par moi à sa mère, que je savais ou du moins que je supposais capable de la faire disparaître.

" A la même date, l'enfant fut inscrite sur les régistres de l'état civil, à la mairie du troisième arrondissement de Paris.

" Au moment où j'écris, elle a vingt-deux ans...

" Le 17 novembre de la même année, je confiai l'enfant à une nourrice, Claudine Charvet, demeurant à Vic-sur-Braisnes, département de l'Yonne, et je remis à cette nourrice une somme de trente mille francs, pour élever la petite fille.

" ARMAND DARVILLE. "

" DEUXIÈME NOTE : Ayant, au bout d'une dizaine d'années, perdue de vue complètement ma sœur, je ne puis dire ce qu'elle est devenue, mais il me semble possible et facile de retrouver sa trace à l'aide de ce seul renseignement : Son mari se nommait Ludovic Bressoles, il était architecte et il habitait Paris.

" ARMAND DHARVILLE. "

Le jeune homme de la rue Navarin poursuivit en jetant les yeux sur le dernier feuillet copié par lui :

—Et voici enfin quelques lignes adressées à celui qui devait recevoir les mystérieux papiers :—" *Armand Dharville est mort le 30 décembre 1876.—Il importe de bien comprendre que si les deux enfants avaient cessé de vivre avant l'année révolue et le jour fixé pour le partage de la fortune, cette fortune resterait aux mains de V***** qui la partagerait également entre les******

" *Faire agir* UNE CONSCIENCE FACILE *en la surveillant.* "

Un sourire d'une indéfinissable expression vint aux lèvres du jeune homme.

—Allons, murmura-t-il, décidément le hasard qu est un grand maître m'a lancé sur une bonne piste !... Me voici possesseur d'un secret qui vaut douze millions sept cent cinquante mille francs !... Joli denier, parole d'honneur ! Ah ! messieurs les CINQ étoiles, puisqu'il paraît que vous seriez cinq à partager le gâteau, il m'en faudra ma part... Je crois l'avoir largement gagnée ! L'homme, quel qu'il soit, ne rencontre souvent qu'une fois dans sa vie l'occasion de faire fortune... Celui qui ne profite point de cette occasion unique est un niais, indigne d'arriver jamais ! Je ne serai pas celui-là ! Je tiens la chance et je jure bien qu'elle ne m'échappera pas ! !

Il rassembla les notes qu'il venait de lire, ou plutôt de relire les plaça dans un buvard qui se trouvait sur son bureau et poursuivit en prenant le portefeuille :

—Maintenant il faut mettre les originaux à l'abri de toute atteinte... On ne sait pas ce qui peut arriver...

Il jeta un coup d'œil rapide sur les meubles garnissant son cabinet.

—Où seront-ils le mieux en sûreté ?... fit-il.

Après un instant de réflexion, il ajouta :

—Rien ne presse... je vais les déposer provisoirement dans le haut de ma bibliothèque... J'aviserai plus tard.

Prenant alors un siège dont il se servit comme d'escabeau, il plaça le portefeuille sur la tablette supérieure du meuble qu'il venait de désigner, et qu'encombraient des liasses de journaux et de brochures au milieu desquelles il le glissa.

La cachette provisoire était excellente en effet, car la couche épaisse de poussière couvrant les liasses démontrait surabondamment que l'idée de mettre de l'ordre dans un tel chaos ne traversait l'esprit de personne. La bibliothèque fut fermée à double tour et la clef retirée de la serrure.

* *
*

En ce moment la pendule sonna neuf heures.

Maurice Vasseur, ainsi se nommait le jeune homme de la rue Navarin, âgé de vingt-quatre ans environ, mais paraissant plus jeune, joignait à l'âme la plus perverse une nature brutale et souple à la fois.

BEAUX-ARTS. — BONNE RECETTE.—Tableau de M. J. Mirallès-Darmanin